

CIRCULATION DES EXCISEUSES ET DE LEURS CLIENTES : COMPRENDRE LA PRATIQUE TRANSFRONTALIÈRE DE L'EXCISION ENTRE LE MALI ET LE BURKINA FASO

Ousmane KONÉ

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

[konousmane@yahoo.fr](mailto:konusmane@yahoo.fr)

&

Soumaïla OULALÉ

Université de Ségou, Mali

s_oulale@yahoo.fr

Résumé : Malgré les critiques qui lui sont adressées, l'excision perdure dans certains pays africains, notamment au Mali et au Burkina, deux pays frontaliers, qui affichent respectivement 89% et 67,6 % de femmes excisées selon les données officielles. Aujourd'hui, dans ces pays, l'abandon de la pratique fait face à un grand défi : la circulation spatiale des exciseuses et de leurs clientes de part et d'autre de leur frontière, d'où la transfrontalité de la pratique.

Malgré son acuité, cette pratique transfrontalière a fait l'objet de peu de travaux. Ainsi, s'inscrivant dans une perspective socio-anthropologique, notre étude vise à expliquer la dimension spatiale de cette circulation. Toute chose qui permet de comprendre les transformations socio-spatiales favorisant (ou non) l'abandon de l'excision.

L'étude s'appuie essentiellement sur un corpus de données empiriques collectées entre février et avril 2019 à la frontière des deux pays, précisément dans les villes de Sikasso, Finkolo et Hérémakono au Mali, puis dans la commune de Koloko au Burkina.

L'analyse montre que cette pratique transfrontalière est accompagnée et renforcée par la circulation de certaines idéologies ou représentations socioculturelles liées à l'excision, comme le fait de penser qu'une non excisée « ne peut pas contrôler ses pulsions sexuelles ». Elle montre aussi que la circulation spatiale des exciseuses et de leurs clientes entre les deux pays est surtout multidirectionnelle. Concernant les exciseuses, cette circulation se fait du Burkina vers le Mali, et vice versa. Elle a lieu parfois entre différentes localités du Mali. Quant aux clientes, leur circulation se fait essentiellement du Burkina vers le Mali.

Cette mobilité géographique des exciseuses et de leurs clientes a permis, aujourd'hui, l'émergence d'un espace frontalier comme lieu de passage. Enfin, l'analyse montre que la pratique transfrontalière de l'excision participe, au-delà des frontières géographiques des deux pays, à la domination de la femme par l'homme.

Mots clés : circulation, clientes, exciseuses, excision, pratique transfrontalière

Abstract : Despite the criticisms addressed to it, excision continues in some African countries, in particular in Mali and Burkina, two border countries, which respectively show 89% and 67.6% of women circumcised according to official data. Today, in these countries, the abandonment of the practice faces a great challenge: the spatial circulation of excisors and their clients on either side of their border, hence the cross-border nature of the practice.

Despite its acuteness, this cross-border practice has received little work. Thus, falling within a socio-anthropological perspective, our study aims to explain the spatial dimension of this circulation. Anything that makes it possible to understand the socio-spatial transformations favoring (or not) the abandonment of excision.

The study is mainly based on a body of empirical data collected between February and April 2019 at the border of the two countries, specifically in the towns of Sikasso, Finkolo and Hérémakono in Mali, then in the municipality of Koloko in Burkina.

The analysis shows that this cross-border practice is accompanied and reinforced by the circulation of certain ideologies or socio-cultural representations linked to excision, such as thinking that a non-excised “cannot control her sexual impulses”. It also shows that the spatial circulation of excisors and their clients between the two countries is above all multidirectional. Regarding excisors, this circulation is from Burkina Faso to Mali, and vice versa. It sometimes takes place between different localities in Mali. As for the clients, it is mainly from Burkina Faso to Mali.

This geographic mobility of excisors and their clients has now enabled the emergence of a border area as a place of passage. Finally, the analysis shows that the cross-border practice of excision contributes, beyond the geographical borders of the two countries, to the domination of women by men.

Keywords : circulation, clients, excisors, excision, cross-border practice.

Introduction

L'excision est une pratique culturelle qui consiste à faire l'ablation d'une partie du clitoris et/ou des petites et/ou des grandes lèvres de la femme (ou de la fille), elle s'inscrit dans la logique de l'identité culturelle des peuples qui la pratiquent. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 130 à 140 millions de femmes et de fillettes sont excisées à travers le monde (OMS, 2010), et chaque année, 2 à 3 millions de fillettes subissent cette pratique (UNICEF, 2010). Malgré ses conséquences néfastes sur la santé sexuelle et reproductive de la femme (Valma, 2008), cette pratique perdure dans certains pays africains comme le Mali et le Burkina Faso, deux pays frontaliers¹, qui comptent respectivement 89 % (INSTAT, 2019) et 67,6 % (INSD, 2014) de femmes excisées (âgées de 15 à 49 ans).

Face à ces taux aussi élevés, et malgré les efforts des autorités politiques des deux pays, des acteurs de la société civile et des partenaires au développement, la lutte contre l'excision se heurte à un grand défi : la circulation spatiale des exciseuses et de leurs clientes de part et d'autre de leur frontière. C'est ainsi qu'on parle de transfrontalité de la pratique. Par transfrontalité de la pratique, il faut entendre la mobilité des burkinabè

¹ Ils sont très proches sur les plans social, culturel et religieux.

vers le Mali, à la frontière notamment, en vue d'exciser ou de faire exciser leurs filles. Elle concerne également le déplacement (clandestin) de certaines exciseuses maliennes sur le territoire burkinabè en vue d'exciser les filles.

Malgré sa pertinence, son actualité, voire son acuité, cette transfrontalité de la pratique de l'excision a fait l'objet de peu de travaux en sociologie ou en anthropologie. C'est aussi le cas de la mobilité des exciseuses et de leurs clientes qu'elle entraîne. C'est pourquoi, à travers la présente étude qui s'inscrit dans une perspective socio-anthropologique, nous tentons de comprendre et d'expliquer la dimension spatiale de cette circulation des exciseuses et de leurs clientes, notamment l'émergence de l'espace frontalier comme lieu de passage. Ce qui permettra de comprendre, par la suite, les transformations socio-spatiales favorisant (ou non) l'abandon de la pratique. Il s'agit, à travers ce travail, de comprendre la dynamique sociale qui relie les deux espaces (Blanchard de la Brosse, 1990). Concrètement, notre recherche vise à répondre aux questions suivantes: Qu'est-ce qui explique la transfrontalité de la pratique de l'excision entre le Burkina et le Mali? Comment se déroule, du point de vue spatial, la circulation des exciseuses et de leurs clientes à la frontière des deux pays ?

Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons sur un riche *corpus* de données empiriques collectées entre février et avril 2019 à la frontière des deux pays, précisément dans les villes de Sikasso, Finkolo et Hérémakono au Mali, et celle de Koloko au Burkina. Ce *corpus* inclut 21 entretiens semi-structurés au Mali et 16 autres au Burkina, tous réalisés avec les acteurs clés comme les exciseuses, leurs clientes, les parents, les agents de l'État et les responsables d'ONG engagés dans ce combat dans chacun des deux pays. Ces données sont complétées par celles issues de la littérature grise et scientifique sur le sujet.

Après un bref aperçu de la pratique de l'excision au Mali et au Burkina, la présentation de quelques aspects méthodologiques de l'étude, notre texte analyse la transfrontalité de la pratique de l'excision, puis, la circulation spatiale des exciseuses et de leurs clientes qu'elle entraîne. Enfin, il termine par une conclusion qui revient sur les points saillants de l'étude.

1. Regards croisés sur la pratique de l'excision au Mali et au Burkina

Comme indiqué dans l'introduction, l'excision est une pratique culturelle ancrée dans la vie des populations aussi bien au Mali qu'au Burkina Faso, deux pays ouest-africains liés par l'histoire et la culture. Cette pratique, malgré les efforts de nombreux acteurs (ONG, associations, État, partenaires financiers, etc.) en faveur de son abandon, notamment au regard de ses conséquences néfastes sur la santé sexuelle et reproductive des femmes (OMS, 2010; Traoré, 2009), perdure dans les deux pays comme en témoignent les statistiques officielles sur le sujet.

Pour ce qui est du Mali, et comme l'attestent les chiffres, il est considéré comme l'un des pays au monde où la pratique de l'excision est très courante. Le taux national de femmes excisées (89% en 2018), bien qu'élevé, est inégalement réparti entre les différentes régions du pays. Par exemple, selon l'*Enquête démographique et de santé du Mali 2018 (EDSM-VI)*, à Gao et Kidal (au nord), on enregistre un pourcentage de femmes excisées (15-49 ans) inférieur ou égal à 1% contre 50% à Tombouctou (toujours au nord). À Kayes et Koulikoro (à l'ouest), ce taux est respectivement de 95% et 96%. À Mopti et Ségou (au centre), on enregistre respectivement 82% et 92% de femmes excisées contre 96% à Sikasso (au sud) (INSTAT, 2019), région frontalière avec le Burkina Faso, objet de notre étude.

Si du point de vue géographique (et même ethnique), il y a une répartition inégale de la pratique de l'excision au Mali, du point de vue religieux, il n'en est rien. Les musulmans (95% de la population), les chrétiens (2,5%), les animistes (2,5%) pratiquent tous l'excision.

Il faut par ailleurs noter qu'avec une population majoritairement musulmane, l'excision est perçue au Mali, à tort évidemment, comme une « exigence de l'islam » (Koné, 2020; Traoré, 2009).

Le Burkina Faso, à l'instar du Mali, est un pays où la proportion de femmes excisées (âgées de 15 à 49 ans) demeure élevée, à savoir 67,6% (INSD, 2014). Comme au Mali, l'excision y est perçue comme une pratique culturelle, un rite de passage (Van Gennep, 1981), une institution sociale visant la socialisation de la femme, notamment en la préparant à son futur rôle d'épouse et de mère (Toubia et Izett, 1998; Locoh, 1998 ; Dembele, 1999 ; Ilboudo, 2000). Cependant, contrairement à son voisin, il existe, depuis

1996, au Burkina, une loi interdisant cette pratique. Malgré l'adoption de cette loi depuis plus de deux décennies, la pratique persiste, généralement dans la clandestinité (Valma, 2008). Elle se déroule parfois hors du pays, en particulier au Mali voisin où les candidates, accompagnées d'un parent, rejoignent les exciseuses à cet effet.

Traditionnellement, chez les Mossis (ethnie majoritaire au Burkina Faso), l'excision est un rite initiatique important auquel les femmes doivent se plier pour acquérir un statut social nécessaire au mariage (Gnagnou, 2001), aux relations sexuelles et à la maternité (Valma, 2008; Badini, 1994). D'où le taux relativement élevé de femmes mossi ayant subi cette pratique. Tout comme chez les Mossis, la pratique de l'excision est également élevée chez d'autres ethnies du pays comme chez les Bobos ou les Dioulas dont beaucoup se trouvent à la frontière avec le Mali. Les ethnies Peul, Senoufo, Bissa ou Goumantché la pratiquent également.

S'il est vrai que les fidèles de toutes les confessions (chrétienne, musulmane, animiste) pratiquent l'excision, on doit noter toutefois que celle-ci est beaucoup plus fréquente chez les musulmans qui, comme au Mali, la perçoivent comme une « exigence de l'Islam ».

Considéré comme un problème de santé publique, le Burkina a mis en place plusieurs mesures pour son abandon : création, en 1990, du Comité National de Lutte contre la Pratique de l'Excision (CNLPE), l'adoption d'une loi, en 1996, qui l'interdit, et la création, en 1997, du Secrétariat Permanent du Comité National de Lutte contre la Pratique de l'Excision (SP/CNLPE).

Malgré ces multiples efforts, la pratique persiste, notamment en raison de sa transfrontalité, qui se traduit par la mobilité géographique des exciseuses et de leurs clientes à la frontière avec le Mali.

Après ce bref aperçu de la pratique dans les deux pays, nous présentons dans la section suivante, quelques aspects méthodologiques de notre recherche.

2. Quelques aspects méthodologiques de l'étude

Rappelons que l'objectif de notre recherche est de comprendre non seulement la circulation spatiale des exciseuses et de leurs clientes à la frontière Mali-Burkina,

mais aussi, expliquer comment cette circulation, et la transfrontalité de la pratique qu'elle entraîne, constitue un enjeu de genre, notamment à travers la globalisation de la domination de la femme par l'homme.

Pour atteindre cet objectif, et répondre à nos questions de recherche, nous avons choisi l'approche qualitative qui, pour nous, est la mieux appropriée. Les données ont été collectées à l'aide d'entretiens semi-structurés, réalisés entre février et avril 2019, précisément dans les villes de Sikasso, Finkolo et Hérémakono au Mali, et celle de Koloko au Burkina. Au total, 21 entretiens ont été réalisés au Mali, et 16 autres au Burkina Faso. Faisaient partie de cet échantillon, les exciseuses, leurs clientes, les parents de celles-ci, les leaders religieux, les agents de l'État et les responsables d'ONG engagés dans la lutte contre l'excision dans chacun des deux pays. Considérés comme des « informateurs clés », nos interviewés² ont été choisis sur la base de l'éclairage qu'ils pouvaient nous fournir sur le sujet de recherche, soit parce qu'ils sont directement concernés par le sujet (les exciseuses, leurs clientes, les parents, les leaders religieux...), soit parce qu'ils sont engagés dans le combat contre la pratique transfrontalière (ou transnationale) de l'excision (autorités, responsables d'ONG, etc.). Notre connaissance du terrain, et surtout nos réseaux de contacts sur place nous ont facilité l'identification et la sélection des interviewés dans chacun des deux pays. Les données empiriques issues de ces entretiens ont été complétées par les informations issues de la littérature grise et scientifique sur le sujet.

3. Résultats et discussion

3.1. *La pratique transfrontalière de l'excision entre le Burkina et le Mali: comprendre la circulation des idéologies, représentations sociales et culturelles associées à l'excision*

L'analyse des données collectées sur le terrain indique qu'une partie non négligeable de la population burkinabè, à l'instar de celle du Mali, continue de pratiquer l'excision. En effet, l'excision des filles burkinabè se déroule essentiellement sur le territoire malien, seul pays frontalier où la pratique n'est toujours pas interdite

² Nous avons choisi de les désigner par des initiales fictives afin d'assurer l'anonymat des sources de données ainsi que la confidentialité des informations collectées.

par une loi. Ainsi, parle-t-on de pratique transfrontalière de l'excision. Cette dernière s'explique avant tout par l'adoption, depuis 1996, d'une loi incriminant la pratique de l'excision au Burkina, et son absence au Mali comme ci-dessus indiqué. En réalité, aujourd'hui, la pratique transfrontalière de l'excision vise à contourner les dispositions juridiques sur le sujet au Burkina, donc, à se soustraire des sanctions prévues à cet effet. C'est ce que souligne D. F, une mère burkinabè qui a fait exciser chacune de ses trois filles à Sikasso au Mali :

« Nous, nous sommes des sénoufos. Et nous pratiquons l'excision depuis la nuit des temps. Donc, même si la loi nous interdit de faire l'excision, nous, nous la faisons. Heureusement, à Sikasso au Mali, j'ai une partie de la famille. Alors, comme là-bas la pratique est permise, j'ai amené et fait exciser chacune de mes filles là-bas. Toutes mes filles ont été excisées là-bas, cela, sans aucun problème. Je remercie tellement le bon Dieu. Même si je trouve une fille demain, elle sera excisée là-bas et personne ne le saura » (Entretien avec D.F., Sikasso, février 2019).

L'absence de loi interdisant l'excision au Mali, qui favorise cette pratique transfrontalière au Burkina, est dénoncée par B.C., une des responsables de la Direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille de Sikasso :

« Le Mali est le maillon faible en matière de lutte contre l'excision dans la sous-région ouest-africaine. L'absence de loi chez nous pose de sérieux problèmes à nos voisins. Le cas du Burkina est assez illustratif. Comme là-bas, l'excision est sévèrement punie par la loi, alors, les burkinabè se cachent pour venir au Mali et faire exciser leurs filles. Cette pratique transfrontalière se fait en général dans la clandestinité. Chaque année, ce sont des centaines de filles burkinabè qui se font exciser chez nous au Mali. Pensez-vous que le Burkina arrivera au bout de l'excision dans ces conditions? Malgré l'existence de la loi depuis 1996, la proportion des femmes excisées, bien qu'elle diminue, n'y est pas négligeable » (Entretien avec B.C., Sikasso, février 2019).

Si au Mali, cette pratique est perçue comme un rite de passage, un facteur de socialisation de la femme, un moyen de « réduction » ou de « contrôle » de ses pulsions sexuelles, une « exigence » de l'Islam³, au Burkina voisin, on constate que ce sont les mêmes idéologies, représentations sociales et culturelles qui y circulent. Par exemple, dans cet extrait d'entretien qu'elle nous a accordé, F.T., une femme dioula qui a quitté

³ Tout comme au Mali, les musulmans du Burkina Faso continuent de croire que l'excision est une obligation de l'islam. C'est une méconnaissance des textes de l'islam, car nulle part, ces derniers exigent que la femme musulmane soit excisée.

Bobo Dioulasso (Burkina) pour venir faire exciser sa nièce à Hèrèmakono au Mali, explique à quel point l'excision occupe une place importante dans leur culture, surtout dans l'intégration sociale (ou la socialisation) des femmes dioulas :

« Dans notre culture, la femme n'est femme que si elle est excisée. Même si tu as cent ans, si tu n'es pas excisée, tu n'es pas considérée comme une femme. Pire, tu seras stigmatisée et marginalisée par tout le monde. Pour dire la vérité, dans notre communauté, j'ai de la peine à imaginer une femme non excisée. Ici, une femme non excisée est considérée comme un homme. Et vous savez bien que chez nous, un homme [c'est-à-dire la femme non excisée] ne peut pas entretenir des rapports sexuels avec un autre homme. L'excision fait partie de notre identité culturelle, et puisque le Burkina l'interdit, nous, nous sommes prêts à aller jusqu'au bout du monde pour la pratiquer et revenir » (Entretien avec F.T., Hèrèmakono, mars 2019).

Une autre croyance ou idéologie associée à l'excision, qui circule entre les deux pays frontaliers, est que la fille serait « bisexuelle » à la naissance⁴. En d'autres termes, une fille, à sa naissance, serait à la fois fille (de par son vagin et ses lèvres) et garçon (de par son clitoris). D'où la pratique de l'excision afin de lui débarrasser du symbole de la masculinité (le clitoris). En plus du symbole de masculinité, une autre idéologie est liée au clitoris: une zone érogène qui, lorsqu'elle n'est pas « coupée », empêcherait la femme (ou la fille) à « contrôler » ses pulsions sexuelles. Ces affirmations ne sont toutefois pas partagées par toutes les femmes. C'est le cas, par exemple, de M.D., présidente d'une association féminine interviewée à Hèrèmakono à la frontière malienne :

« Il y a plusieurs croyances non fondées entourant les filles et les femmes non excisées. Dans certaines de nos localités, la femme non excisée est considérée comme insatiable sur le plan des rapports sexuels, ce qui suppose qu'elle est potentiellement infidèle car aucun homme seul ne pourrait la satisfaire. Tout ça c'est des mensonges car même non excisée, la femme peut bel et bien être satisfaite au lit, tout dépend de certains facteurs. De la même manière, l'infidélité d'une femme n'a rien à avoir avec la non excision, c'est juste une question d'éducation » (Entretien avec M.D., Hèrèmakono, mars 2019).

Comme on le constate, ces croyances et idéologies qui circulent entre les deux territoires, visent tout simplement à légitimer la pratique de l'excision et à assurer la domination de la femme par l'homme. Certaines représentations sociales et culturelles de l'excision, qui circulent également dans cet espace frontalier Burkina-Mali, vont

⁴ Les mêmes croyances et idéologies parlent également de la bisexualité du garçon à la naissance.

dans le même sens. C'est le cas, par exemple, de « la réduction » des désirs sexuels de la femme qui l'aiderait à « contrôler sa sexualité », cela, au profit de l'homme.

Comme on le remarque bien, la circulation de ces idéologies, croyances, représentations sociales et culturelles liées à l'excision, l'existence d'une loi l'interdisant au Burkina, et son absence au Mali, expliquent cette transfrontalité de la pratique. Cela, au nom de la « perpétuité » ou du « respect » d'une identité culturelle. C'est dans cette perspective que depuis plusieurs années, nous observons une circulation spatiale, c'est-à-dire une mobilité géographique des exciseuses et de leurs clientes (avec des accompagnatrices) dans et entre ces deux pays frontaliers.

Dans la section suivante, nous analysons et expliquons concrètement comment se déroule cette circulation spatiale ou mobilité des exciseuses et de leurs clientes.

3.2. Circulation spatiale des exciseuses et de leurs clientes entre le Burkina et le Mali : une mobilité multidirectionnelle

Comme ci-dessus indiqué, la transfrontalité de la pratique de l'excision dont il est question ici, passe à la fois par la circulation spatiale des exciseuses et de leurs clientes.

L'analyse des données empiriques indique que cette mobilité géographique est non seulement complexe, clandestine essentiellement, mais se caractérise surtout par sa multidimensionnalité. Pour mieux comprendre ce phénomène, nous expliquons, dans une première partie, comment se déroule la circulation des exciseuses, puis, dans une seconde partie, celle de leurs clientes.

3.2.1. Circulation spatiale des exciseuses : une mobilité à multiples risques

Pour ce qui est de la mobilité des exciseuses, nous avons, dans un premier temps, celle des exciseuses burkinabè vers la frontière malienne où elles donnent rendez-vous avec leurs clientes. Elle se passe en toute clandestinité. En effet, tout se décide sur le sol burkinabè, précisément les ententes relatives à la pratique proprement dite y sont conclues. Avec cette forme de circulation, qui s'explique par la présence d'une loi interdisant la pratique au Burkina, le voyage aller et retour (Burkina-Mali-

Burkina) des exciseuses est quasiment pris en charge par les parents des clientes. Pour éviter tout soupçon, les voyages des exciseuses sont organisés séparément avec ceux de leurs clientes et leurs accompagnatrices (mères, tantes, etc.). Les parents qui sont prêts à consentir de tels sacrifices sont ceux qui ne veulent pas que leurs filles soient excisées par des "inconnus", mais plutôt par des exciseuses qu'ils connaissent bien. Bien qu'elle existe, cette forme de circulation des exciseuses est assez rare, car très coûteuse, complexe et assez difficile à organiser. C'est ce qui ressort de l'entretien réalisé avec L.S., exciseuse burkinabè :

« Comme on nous interdit de pratiquer l'excision ici au Burkina, j'ai tout arrêté, je ne veux pas d'ennuis pour ma famille. Mais, il y a certains parents, lorsqu'ils me sollicitent pour exciser leurs filles, je ne peux pas refuser. Je pose quand même mes conditions, à savoir assurer mon déplacement au Mali où je peux faire mon travail tranquillement. Certains insistent pour que je fasse ça en cachette ici [au Burkina], surtout ceux qui n'ont pas de moyens, mais je refuse toujours. Je sais que c'est coûteux d'assurer mon voyage aller et retour [au Mali], mais c'est ma condition » (Entretien avec L.S., Koloko, avril 2019).

Dans un second temps, nous avons la mobilité de certaines exciseuses maliennes vers le Burkina. Selon nos témoignages, dans les localités où les exciseuses refusent toute pratique clandestine de l'excision sur le sol burkinabè, certains parents n'hésitent pas à faire venir des exciseuses étrangères (maliennes pour la plupart), qui sont présentées comme des « proches » venues leur « rendre visite ». Tout aussi rare que le premier cas, ce type de circulation des exciseuses est très coûteux, car ce sont les parents qui doivent assurer leur voyage aller et retour (Mali-Burkina-Mali), en plus de ceux des clientes et leurs accompagnatrices. Pire, il est très risqué, car en cas de dénonciation et d'arrestation, les exciseuses concernées risquent la prison et de sévères amendes à payer, notamment au regard du caractère illégal de la pratique au Burkina.

Comme on le remarque bien, ces deux formes de mobilité des exciseuses (du Burkina vers le Mali, et vice-versa) se déroulent dans une totale clandestinité, cela, pour éviter les punitions.

Nous avons, dans un troisième temps, en plus des deux dont on vient de parler, une autre forme de mobilité des exciseuses qui se fait exclusivement sur le territoire malien. En effet, il y a des exciseuses maliennes qui quittent leurs localités d'origine pour venir séjourner momentanément (entre un et six mois en moyenne) dans les localités

frontalières avec le Burkina comme Hèrèmakono par exemple. Elles y séjournent dans le but de trouver des candidates pour la pratique de l'excision. C'est ce que nous appelons des « exciseuses ambulantes » et « mercantiles ». Leurs services coûtent relativement moins chers par rapport à ceux de celles qu'on fait déplacer d'un pays à un autre.

En dehors des exciseuses concernées par ces trois formes de circulation, nous avons celles qui vivent dans leurs propres localités au Mali (à la frontière ou dans d'autres localités du pays) et auxquelles on fait recourir sur place. C'est cette dernière catégorie d'exciseuses qui est la plus sollicitée par les burkinabè, notamment ceux qui décident de faire exciser leurs filles. Très souvent, avant de se déplacer, le contact est établi par l'intermédiaire d'une connaissance vivant au Burkina, ou au Mali, en général dans la localité de résidence de l'exciseuse. Certains parents, qui ne sont pas à leur première fois, préfèrent confier leurs filles à la même exciseuse qui a déjà excisé un membre (une des filles aînées) de la famille. Pour ceux qui ont une partie de leurs familles au Mali (les binationaux par exemple), c'est encore plus facile comme le souligne M.O. dont les deux filles ont été excisées à Sikasso chez son grand-frère :

« Moi, je suis très chanceux, je suis burkinabè, mais également malien. J'ai une bonne partie de ma famille à Sikasso. Je suis bobo et nous sommes pour le maintien de l'excision qui est une bonne coutume. Chacune de mes deux filles a d'ailleurs été excisée à Sikasso, chez mon grand-frère. Comme sa femme est très connue là-bas, alors c'est elle qui planifie tout. Je contacte mon grand-frère pour l'informer, je lui indique la date de départ de ma femme et de ma fille pour le Mali. Lui aussi informe sa femme, qui prend contact avec l'exciseuse. J'assure juste les transports de ma femme et de l'enfant ainsi que la récompense pour l'exciseuse. C'est vraiment facile car l'exciseuse vient jusque dans la maison de mon grand-frère pour faire la pratique. Et tout s'est toujours bien passé » (Entretien avec M.O., Koloko, avril 2019).

3.2.2. Circulation spatiale des clientes : vers l'émergence d'un espace frontalier comme lieu de passage?

Tout comme la circulation spatiale des exciseuses, celle des clientes, c'est-à-dire les candidates à l'excision est assez complexe et revêt différentes formes. Si avant, au Burkina, il existait des réseaux bien organisés (mais clandestins) qui permettaient de convoier les clientes à la frontière malienne, aujourd'hui, avec le rajeunissement de l'âge des filles subissant la pratique (0 à 5 ans pour la majorité), on en dénombre peu.

Dans la majorité des cas, ce sont les mères ou les tantes qui convoient les candidates. Si ces voyages sont organisés pendant toutes les périodes de l'année, nous devons noter qu'ils sont beaucoup plus fréquents pendant les grandes vacances. Durant cette période, les enfants n'ont pas d'école et peuvent voyager facilement hors du pays, loin de tout soupçon relatif à leur excision. Aussi, c'est une période qui coïncide généralement avec la saison pluvieuse, donc une période propice à la guérison des plaies de l'opération.

Si la circulation spatiale des clientes passe par leur voyage du Burkina vers le Mali, on doit noter qu'elle concerne également leur mobilité d'une localité malienne à une autre. En effet, une fois au Mali, les candidates doivent se déplacer de leurs résidences pour se rendre chez l'exciseuse pour l'opération. Dans certains cas, elles y restent jusqu'à la guérison de la plaie, une sorte d'admission pour un « suivi » auprès de l'exciseuse elle-même. Toutefois, s'il arrive que l'exciseuse manque de logement, c'est-à-dire de chambres pour ses clientes, elle leur propose de rester chez elles, une fois l'opération terminée. Dans ce cas de figure, elles passent de temps en temps chez elle, selon un chronogramme établi, pour recevoir les soins, cela, jusqu'à la guérison finale.

Comme nous venons de le voir, la mobilité géographique des exciseuses et de leurs clientes a permis, aujourd'hui, l'émergence d'un espace frontalier comme lieu de passage entre le Mali et le Burkina Faso. Quoiqu'on dise, dans les zones frontalières des deux pays, les liens historiques et socioculturels entre les communautés burkinabè et maliennes servent encore de support à la pratique transfrontalière de l'excision.

Conclusion

Au terme de ce travail, nous retenons que la transfrontalité de la pratique de l'excision constitue un défi majeur pour chacun des deux pays, dans la lutte contre l'excision. Cette transfrontalité s'explique essentiellement par l'existence d'une loi (depuis 1996) interdisant la pratique au Burkina, et son absence au Mali. À travers elle, nous avons pu comprendre la dynamique sociale qui relie les deux espaces frontaliers (Blanchard de la Brosse, 1990).

Ce travail a permis de comprendre aussi que cette pratique transfrontalière de l'excision passe essentiellement par la circulation spatiale des exciseuses et de leurs clientes entre les deux pays, une mobilité essentiellement féminine (Catarino et Morokvasic, 2005; Blanchard de la Brosse, 1990). Contrairement à ce que beaucoup de gens pourraient penser, cette mobilité géographique est à la fois complexe, clandestine et multidirectionnelle : mobilité des exciseuses burkinabé vers le Mali, celle des exciseuses maliennes vers le Burkina, ou entre deux localités du pays. En plus de ces formes de circulation, nous avons le cas des exciseuses maliennes qui ne se déplacent pas, mais qui reçoivent sur place leurs clientes burkinabè, accompagnées d'un membre de la famille. Elles sont les plus sollicitées dans le cadre de cette pratique transfrontalière de l'excision.

Nous comprenons également à travers cette étude que la pratique transfrontalière de l'excision entre le Burkina et le Mali ne repose pas seulement sur la mobilité géographique des exciseuses et de leurs clientes (en plus des accompagnatrices). Elle repose également sur la circulation de certaines représentations sociales et culturelles liées à l'excision comme : rite de passage du statut de fille non initiée à celui de femme, identité culturelle, « réduction » et « contrôle » des désirs sexuels de la femme, respect des us et coutumes, etc. On peut aussi parler de la circulation de certaines idéologies (ou croyances) relatives à la femme: « la femme vertueuse est celle qui est excisée », « une femme non excisée est incapable de contrôler ses pulsions sexuelles », ou encore, « une femme non excisée est impure ».

Au regard de toutes ces formes de circulation qu'elle entraîne, on peut dire que la pratique transfrontalière de l'excision participe, au-delà des frontières physiques des

pays, donc des espaces géographiques, à la domination de la femme par l'homme (Parreñas, 2001). Comme telle, elle participe à la globalisation de cette domination qu'on observe un peu partout dans le monde (Phizacklea, 1998). Peu importe l'espace ou le territoire concerné, lequel a d'ailleurs moins d'importance dans ce monde globalisé (Bauman, 1998), il s'agit, ultimement, pour l'homme, à travers différentes pratiques comme la pratique transfrontalière de l'excision, de maintenir la femme sous sa domination, tout en « contrôlant » sa sexualité. Dans cette perspective, et au-delà des frontières ou espaces géographiques, toutes les raisons (idéologiques, culturelles, sociales, politiques, etc.) sont avancées, qu'elles soient vraies, sceptiques ou irréfutables.

Références bibliographiques

- Badini, Amadé (1994). *Naître et grandir chez les Moosé traditionnels*, Paris, Ouagadougou, SEPIA-A.DD.B, 207 p.
- Bauman, Zygmunt (1998), *Globalization : The human consequences*, New York, Columbia University Press, 160 p.
- Blanchard de la Brosse, Véronique (1990), « L'espace, une dimension de la sociologie : la mobilité au féminin », [en ligne], URL: <https://journals.openedition.org/strates/1464> (consulté le 2 mai 2021).
- Catarino, Christine et Morokvasic, Mirjana (2005), « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n°1, p.7-27.
- Dembélé, Bernard (1999), « Accord ou désaccord entre conjoints sur l'excision de la jeune fille au Burkina Faso? » [en ligne], URL: http://www.ined.fr/colloques/seance5/t_dembele.pdf (consulté le 12/04/2021).
- Gnagnou, Octavie (2001). *Les fondements socio-culturels de la prévalence de l'excision au Burkina Faso: Étude comparative de quatre groupes ethniques*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 79 p.
- Ilboudo, Monique (2000), « L'excision: une violence sexiste sur fond culturel », *Boletín Antropológico*, n°49, p.5-28.
- Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT) (2019), *Enquête démographique et de santé du Mali 2018 (EDSM-VI)*, Bamako, INSTAT.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso (INSD) (2014), *Enquête Multisectorielle Continue (EMC)*, Ouagadougou, INSD.
- Koné, Ousmane (2020), « Perceptions et attitudes des habitants de la commune de Lobougoula (Mali) face à la pratique de l'excision », *Le Cailcedrat*, n° 10, pp. 99-112.
- Locoh, Thérèse (1998). « Pratiques, opinions et attitudes en matière d'excision en Afrique », *Population*, n°6, p.1227-1240.

OMS (2010), *Mutilations sexuelles féminines*, Genève, OMS.

Parreñas, Rhacel Salazar (2001), *Servants of globalization : Women, migration and domestic work*, Stanford, Stanford University Press, 328 p.

Phizacklea, Annie (1998), « Migration and Globalization : a Feminist Perspective », in H. Lutz and K. Koser (eds.), *The New Migration in Europe. Social Constructions and Social Realities*, London, Macmillan, pp. 21-38.

Traoré Lamine, Boubacar (2009), *L'excision au Mali : mythe et réalités*, Bamako, PASAF.

UNICEF (2010), *La dynamique du changement social : Vers l'abandon de l'excision/mutilation génitale féminine dans cinq pays africains*, UNICEF/ Centre de recherche Innocenti, Florence.

Valma, Joannah (2008), *Évolution de la pratique et de la perception au Burkina Faso entre 1998 et 2003*, Montréal, Université de Montréal.

Van Gennep, Arnold (1981), *Les rites de passage*, Paris, A. et J. Picard.